La banque en clair
COMPRENDRE • AGIR • PROGRESSER

Fiche récap · août 2026

# Le financement participatif (crowdfunding)

**Financer un projet à plusieurs, en ligne : le crowdfunding va du don au vrai placement. Séduisant, mais les risques dépendent beaucoup de la formule. En 4 minutes.**

## L'ESSENTIEL EN TROIS POINTS

**01**

Le crowdfunding met en relation des **porteurs de projets** et une **foule** de contributeurs, via une plateforme.

**02**

Trois familles : le **don**, le **prêt** (avec intérêts) et l'**investissement** (parts).

**03**

Quand on prête ou on investit, le **capital n'est pas garanti** : on peut tout perdre.

## EN CLAIR

### vérifier l'agrément de la plateforme

Depuis la réglementation européenne, les plateformes de prêt et d'investissement doivent être **agréées** (statut de prestataire de services de financement participatif). Avant d'investir, **vérifiez cet agrément** : c'est la première barrière contre les arnaques.

## LE PIÈGE À ÉVITER

Se laisser séduire par des rendements affichés très élevés (8, 10 % et plus). Un rendement élevé = un **risque élevé**. Ne mettez que ce que vous pouvez perdre, et **répartissez** sur plusieurs projets plutôt qu'un seul.

## À RETENIR

- Crowdfunding = financer un projet à plusieurs : **don, prêt ou investissement**.
- Prêt et investissement = **capital non garanti**, on peut tout perdre.
- Plateforme **agréée**, montants modérés, et on **diversifie**.

Mis à jour en août 2026 · Sources : service-public.fr, Banque de France. Information générale, sans valeur de conseil.